



Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2022

Nancy Gardiner, Présidente

Lisa St-Amour, MBA, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, 2023

Numéro de catalogue : lu94-1F-PDF

ISSN 2368-349X

Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2022

Déclaration décrivant les résultats, les risques et les changements importants dans le fonctionnement, le personnel et les programmes

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et dans la forme et aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Le présent rapport devrait être lu parallèlement au [Budget principal des dépenses de 2022-2023](#) et au [Budget supplémentaire des dépenses](#). Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et responsabilité de base

Le mandat de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) est de « *renforcer la capacité du Sud de l'Ontario en matière d'innovation, de développement économique et de croissance et promouvoir un Sud de l'Ontario dynamique, inclusif et concurrentiel à l'échelle mondiale* ».

Des détails et des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et la responsabilité de base de FedDev Ontario se trouvent dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#) et le [Plan ministériel 2022-2023](#) de FedDev Ontario.

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenser qui ont été accordées à FedDev Ontario par le Parlement et celles utilisées par FedDev Ontario, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice financier 2022-2023. Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un cadre d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de mesures législatives, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedDev Ontario utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels qui font partie de son processus de rapport sur le rendement. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

1.3 Structure financière de FedDev Ontario

FedDev Ontario gère ses dépenses en vertu de deux crédits :

- Le crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement, qui comprend les autorisations de l'Agence liées aux dépenses de personnel et de fonctionnement;
- Le crédit 5 – Subventions et contributions, qui comprend toutes les autorisations liées aux paiements de transfert.

Les dépenses en vertu des autorisations législatives budgétaires, pour lesquelles les paiements sont effectués en vertu d'une loi préalablement approuvée par le Parlement et qui ne font pas partie des projets de loi des crédits annuels, comprennent des postes tels que la part du gouvernement du Canada au titre du régime d'avantages sociaux des employés et l'allocation pour automobile de la ministre.

2. Faits saillants des résultats du trimestre et du cumul annuel (CA)

La présente section présente les principaux éléments qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2022.

2.1 Analyse des autorisations (Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement, et Crédit 5 – Subventions et contributions et dépenses législatives)

Le total des autorisations disponibles et des dépenses prévues a augmenté à 703,9 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022-2023, comparativement à 427,7 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022, comme l'illustre le tableau « Déclaration des autorisations ».

L'augmentation nette de 276,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est liée aux éléments suivants :

- Une augmentation de 3,4 millions de dollars pour le crédit 1 (autorisations des dépenses de fonctionnement);
- Une augmentation de 273,2 millions de dollars pour le crédit 5 (autorisations de subventions et de contributions);
- Une diminution de 0,4 million de dollars des dépenses législatives.

Crédit 1 – Autorisations des dépenses de fonctionnement

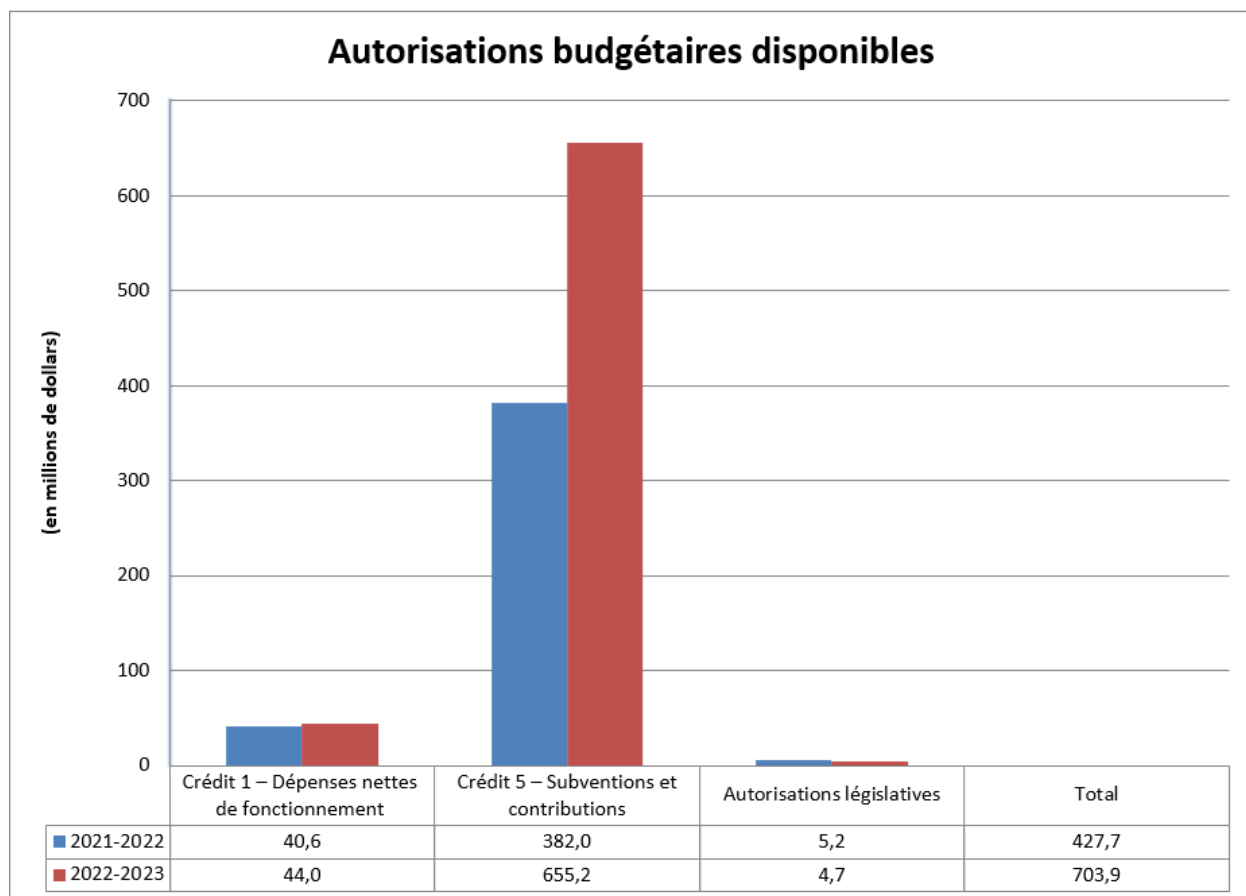
Le total des autorisations de fonctionnement du crédit 1 disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 s'élève à 44 millions de dollars, comparativement à 40,5 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022, ce qui représente une augmentation nette de 3,5 millions de dollars. L'augmentation nette est attribuée à des fonds de fonctionnement supplémentaires fournis pour soutenir la prestation d'une série d'initiatives pluriannuelles annoncées dans le budget 2021.

Crédit 5 – Subventions et contributions

Les autorisations pour les subventions et contributions totales du crédit 5 disponibles pour l'exercice 2022-2023 s'élève à 655,2 millions de dollars, comparativement à 381,9 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022, soit une augmentation nette de 273,3 millions de dollars. Cette augmentation est liée au financement reçu du budget de 2021 pour soutenir la reprise économique dans le Sud de l'Ontario.

Autorisations législatives

Le total des autorisations législatives accordées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 s'élève à 4,7 millions de dollars, comparativement à 5,1 millions de dollars en 2021-2022, soit une diminution nette de 0,4 million de dollars. Cette diminution des autorisations concerne les rajustements annuels apportés aux autorisations prévues pour le plan d'avantages sociaux des employés.

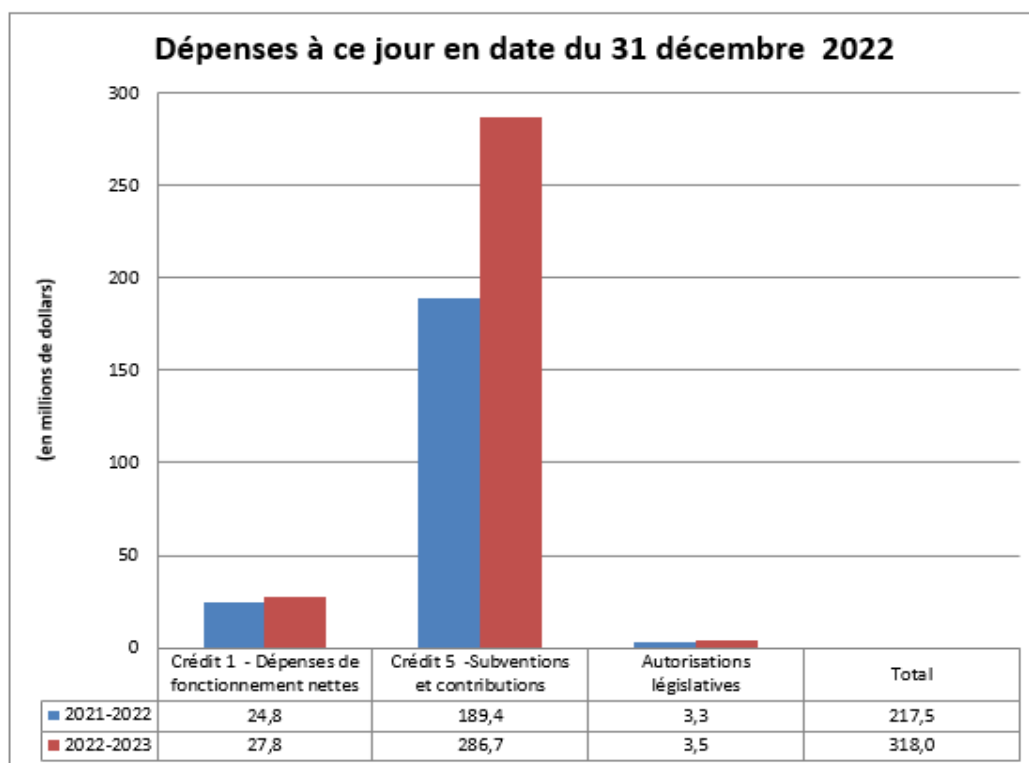


| | Exercice financier (en millions de dollars) | |
|--|--|------------------|
| | 2022-2023 | 2021-2022 |
| Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement | 44,0 | 40,6 |
| Crédit 5 – Subventions et contributions | 655,2 | 382,0 |
| Autorisations législatives | <u>4,7</u> | <u>5,2</u> |
| Total | 703,9 | 427,7 |

* Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

2.2 Analyse des dépenses

Au 31 décembre 2022, les dépenses cumulées s'élevaient à 318,0 millions de dollars, soit une augmentation de 100,5 millions de dollars, comparativement à 217,5 millions de dollars au 31 décembre 2021. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable aux subventions et contributions effectuées dans le cadre des initiatives du budget de 2021.



| | Exercice financier (en millions de dollars) | |
|--|--|--------------|
| | 2022-2023 | 2021-2022 |
| Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement | 27,8 | 24,8 |
| Crédit 5 – Subventions et contributions | 286,7 | 189,4 |
| Autorisations législatives | <u>3,5</u> | <u>3,3</u> |
| Total | 318,0 | 217,5 |

* Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les dépenses budgétaires du troisième trimestre de 2022-2023 totalisent 127,4 millions de dollars, comparativement à 61,1 millions de dollars pour la même période de 2021-2022, tel qu'illustré dans le graphique « Dépenses budgétaires du troisième trimestre ». L'augmentation nette de 66,3 millions de dollars peut est principalement attribuable aux subventions et contributions dans le cadre des initiatives du budget de 2021.

Crédit 1 (Dépenses de fonctionnement)

Les dépenses de fonctionnement du troisième trimestre de 2022-2023 se sont élevées à 9,7 millions de dollars, comparativement à 8,6 millions de dollars pour la même période en 2021-2022. La variation des dépenses de fonctionnement est principalement attribuable à une augmentation de 0,5 million de dollars pour l'acquisition de machines et d'équipement, le transport et les communications, et à une diminution de 0,2 million de dollars des services professionnels et spéciaux. Les dépenses à ce jour pour le personnel ont augmenté de 2,7 millions de dollars par rapport à l'exercice 2021-2022, ce qui correspond avec l'augmentation des autorisations de fonctionnement fournies pour appuyer les programmes de relance pluriannuels du budget de 2021.

Les dépenses dans les autres objets standard de fonctionnement n'ont pas connu de fluctuations importantes.

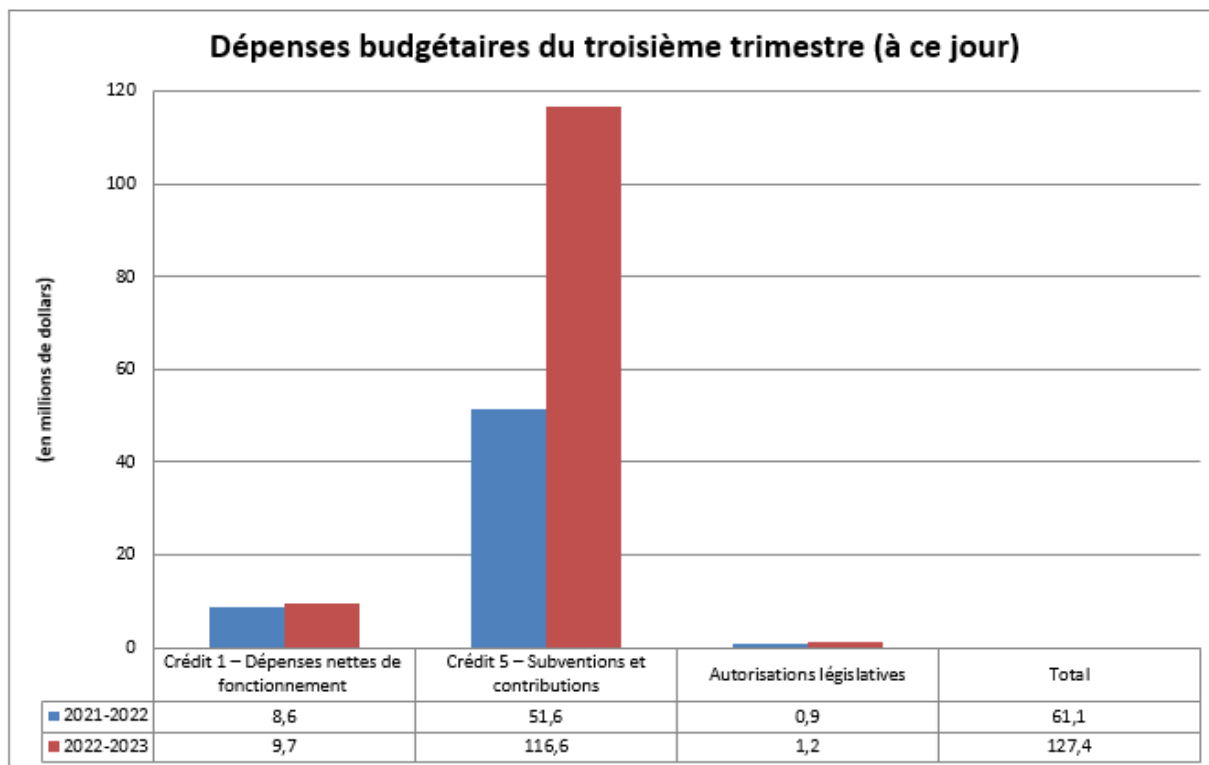
Crédit 5 (Subventions et contributions)

Les dépenses en paiements de transfert ont atteint 116,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2022-2023, comparativement à 51,6 millions de dollars au même trimestre de 2021-2022. L'augmentation des dépenses trimestrielles est principalement attribuée aux initiatives du budget de 2021, compensées par les dépenses élevées de 2021-2022 pour le Fonds d'aide et de relance régionale. Depuis le début de l'année, les dépenses en subventions et contributions totalisent 286,7 millions de dollars, soit une augmentation de 97,2 millions de dollars par rapport à 2021-2022. Cela correspond à l'augmentation des dépenses liées aux initiatives du budget de 2021. De plus, un montant de 91,5 millions de dollars en autorisations de paiements de transfert a été demandé pour être reporté aux années à venir afin de répondre aux exigences de l'économie.

Autorisations législatives

Les dépenses effectuées par le biais des autorisations législatives ont été de 1,1 million de dollars au troisième trimestre de 2022-2023, comparativement à 0,9 million de dollars au même trimestre de 2021-2022. Cette augmentation des dépenses est attribuée aux coûts plus élevés des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés liés à l'augmentation des autorisations salariales.

(Pour de plus amples renseignements sur les dépenses, voir le tableau Dépenses ministérielles budgétaires par article courant en annexe.)



| | Exercice financier (en millions de dollars) | |
|--|--|-------------|
| | 2022-2023 | 2021-2022 |
| Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement | 9,7 | 8,6 |
| Crédit 5 – Subventions et contributions | 116,6 | 51,6 |
| Autorisations législatives | <u>1,2</u> | <u>0,9</u> |
| Total | 127,4 | 61,1 |

* Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

3. Risques et incertitudes

En 2022-2023, FedDev Ontario dispose du niveau d'autorisation le plus élevé de son histoire, avec de nouveaux programmes et de nouvelles autorisations destinées à soutenir les priorités du gouvernement en vue de reconstruire les économies régionales dans le cadre des efforts de relance menés suite à la pandémie. La capacité de dépenser ces autorisations au cours du présent exercice sera dépendra de la capacité des bénéficiaires à lancer des projets et à faire des investissements. De plus, l'incertitude qui entoure l'évolution de la pandémie pourrait avoir une incidence sur l'avancement des projets.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Lancée à l'été 2021, la série de programmes pluriannuels du budget de 2021 est mise en œuvre par des agences de développement régional dans tout le Canada pour soutenir la reprise économique après la pandémie. Ces programmes sont assortis d'autorisations financières importantes pour des investissements sous forme de subventions et de contributions dans le Sud de l'Ontario par le biais du Fonds pour l'emploi et la croissance, du Fonds d'aide au tourisme, du Fonds canadien de revitalisation des communautés, de l'Initiative de relance régional de l'aérospatiale et d'un soutien ciblé pour les festivals et événements majeurs.

Approbation par les hauts fonctionnaires

Nancy Gardiner
Présidente
Ottawa (Canada)

Lisa St-Amour, MBA, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 Décembre, 2023

Déclaration des autorisations (non vérifiée)¹

| | Exercice 2022-2023 | | | Exercice 2021-2022 | | |
|--|--|---|---|--|--|---|
| | Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 ² | Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 Décembre 2022 | Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre | Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 ² | Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 Décembre, 2022 | Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre |
| (en milliers de dollars) | | | | | | |
| Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement | 44 023 | 9 699 | 27 817 | 40 572 | 8 607 | 24 805 |
| Crédit 5 – Subventions et contributions ³ | 655 183 | 116 557 | 286 658 | 381 962 | 51 585 | 189 421 |
| Autorisations budgétaires législatives : | 4 722 | 1 180 | 3 541 | 5 192 | 928 | 3 302 |
| Total des autorisations | 703 928 | 127 436 | 318 016 | 427 726 | 61 120 | 217 528 |

1 Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.

2 Comprend les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

3 91,75 millions de dollars d'autorisations de subventions et de contributions ont été demandés aux fins de report en 2023-2024 pour appuyer les programmes du budget de 2021.

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre, 2022

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)¹

| | Exercice 2022-2023 | | | Exercice 2021-2022 | | |
|---|--|---|---|--|---|---|
| | Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 | Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2022 | Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre | Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 | Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2022 | Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre |
| (en milliers de dollars) | | | | | | |
| Dépenses | | | | | | |
| Personnel ² | 37 227 | 9 726 | 28 700 | 36 511 | 8 777 | 25 984 |
| Transports et communications | 715 | 127 | 210 | 599 | 2 | 12 |
| Information | 866 | 195 | 263 | 777 | 114 | 201 |
| Services professionnels et spéciaux | 7 405 | 422 | 1 569 | 6 739 | 581 | 1 784 |
| Locations | 346 | 81 | 128 | 243 | 6 | 31 |
| Services de réparation et d'entretien | 54 | 1 | 7 | 48 | 1 | 3 |
| Services publics, fournitures et approvisionnements | 155 | 9 | 32 | 139 | 7 | 20 |
| Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux | - | - | - | 0 | - | - |
| Acquisition de matériel et d'outillage | 759 | 318 | 397 | 695 | 46 | 71 |
| Paiements de transfert ³ | 655 183 | 116 557 | 286 658 | 381 962 | 51 585 | 189 421 |
| Autres subventions et paiements | 1 218 | | 52 | 13 | 1 | 1 |
| Dépenses budgétaires totales | 703 928 | 127 436 | 318 016 | 427 726 | 61 120 | 217 528 |

¹ Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.

² Comprend les dépenses au titre du Régime d'avantages sociaux des employés (RASE).